

SAISON 2022 / 2023 RELEVE DES DROITS FINANCIERS

<u>Désignation</u>	Tarifs
<u>COTISATION DISTRICT :</u>	
PAR CLUB:	
dont l'équipe évolue en championnat national - ligue ou 1ère-2ème-3ème division	112,00€
Autres (4ème-5ème division) Clubs de jeunes- Groupements de Jeunes-Féminines	105,00 €
Foot Loisirs - Futsal	27,00€
PAR LICENCIE(E):	
Contribution U16 aux séniors + Arbitres + Animateurs + Educateurs Fédéraux	2,00€
+Techniciens régionaux et nationaux (masculins et féminins)	
Contribution U6 aux U15 + dirigeants (masculin et féminin)	1,00€
ENGAGEMENTS :	
CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX :	
Séniors D1	103,56 €
Séniors D2	91,20 €
Séniors D3	91,20€
Séniors D4	89,30 €
Séniors D5	81,70 €
Seniors à 8	14,26 €
Futsal	30,40 €
Foot à 11 (U19 -U17-U15)	48,46 €
Foot Loisirs	30,40 €
Foot A 8 U13 (par équipe)	34,20 €
Foot animation U11	32,30€
Foot animation U8 U9 - (par club)	24,70€
Foot animation U6 U7	Gratuit
Criterium U15 à 8	Gratuit
Féminines séniors à 8	9,50 €
Féminines Interdistricts à 11	27,56 €
Plateaux U11F-U13 F à 5	Gratuit
Plateaux U6F-U10 F	Gratuit
COUPES ET CHALLENGES :	
Coupe Haute-Vienne	74,10 €
Challenge du District M. PAILLER	52,26 €
Challenge G. VAR	52,26 €
Challenge des Réserves	52,26 €
Challenge D1	19,00€
Coupe U19	46,56 €
Coupe Futsal	24,70 €
Coupe Foot Loisirs	46,56 €
Coupes Jeunes U17-U15	34,20 €
Coupes Consolantes U17-U15	Gratuit
Challenges U13	42,76 €
Challenges U11	24,70 €
Prélèvement Forfait Coupe Haute-Vienne (par match - équipe recevant)	52,00 €
Prélèvement sur recettes coupes (voir règlementation des coupes)	
Coupe Féminines à 8	9,50€
Coupe du Limousin Féminines à 11	26,60 €
Coupe Féminine Futsal Haute-Vienne	9,50 €
	,

<u>Désignation</u>	Tarifs
FRAIS ADMINISTRATIFS ET INFORMATIQUES	
Séniors (par équipe)	30,00€
Futsal/Foot Loisirs (par club)	16,00€
U19 (par club)	30,00€
U17 (par club)	35,00€
U15 (par club)	35,00 €
U13 (par club)	35,00€
U11 (par club)	25,00€
U8-U9 (par club)	20,00€
U6-U7 (par club)	Gratuit
Féminines (par club)	29,00€
Lettres recommandées avec A.R.	5,50 €
<u>FORFAITS :</u>	
FORFAITS SENIORS :	
1er forfait	48,00€
2ème forfait	75,00€
3ème forfait	115,00 €
	· ·
dans les trois dernières journées de championnat	121,00€
après parution des calendriers	164,00 €
Forfait général après 1er forfait	115,00€
FORFAITS FOOT A 11 JEUNES (U17- U15 - U19) :	
1er forfait	22,00€
2ème forfait	27,00€
3ème forfait	33,00 €
	<u> </u>
dans les trois dernières journées de championnat	50,00€
après parution des calendriers	52,00€
Forfait général après 1er forfait	33,00 €
FORFAITS FOOT LOISIRS (SAUF FOOT A 8) /FUTSAL SENIORS :	
1er forfait	26,00€
2ème forfait	36,00 €
3ème forfait	48,00€
après parution des calendriers	84,00€
Forfait Foot loisir jeunes à 8 (1er - 2ème et 3ème forfait et forfait général y compris	
après parution des calendriers)	
Jeunes	5,00€
FORFAITS U13:	
1er forfait	20,00€
2ème forfait	22,00€
3ème forfait	26,00 €
après parution des calendriers	43,00€
dans les trois dernières journées de championnat	37,00 €
Forfait général après 1er forfait	26,00 €
Torrait gorioral aproof for fortait	20,00€

<u>Désignation</u>	Tarifs	
FORFAITS U11 :		
1er forfait	11,00 €	
2ème forfait	14,00 €	
3ème forfait	17,00 €	
après parution des calendriers	35,00€	
Forfait général après 1er forfait	17,00 €	
FORFAITS FEMININES SENIORS :		
1er forfait	20,00€	
2ème forfait	22,00€	
3ème forfait	26,00€	
après parution des calendriers	43,00 €	
dans les trois dernières journées de championnat	37,00€	
Forfait général après 1er forfait	26,00€	
FORFAITS COUPES :		
Forfait coupes seniors	50,00€	
à partir des 1/4 de finales	94,00€	
pour la finale (Challenges)	286,00€	
pour la finale (Coupe Haute-Vienne)	556,00€	
Forfait Coupes Jeunes (U19 - U17 - U15)	33,00 €	
Forfaits Coupes jeunes U13	26,00€	
Forfait Finales Coupes Jeunes (U13 à U19)	210,00€	
Forfait Coupes Foot Loisirs	37,00€	
Forfait Finales Coupes Foot Loisirs	210,00 €	
·	,	
Forfait Coupes Féminines	37,00 €	
Forfait Finales Coupes Féminines	210,00€	
<u>DROITS ET AMENDES :</u>		
Engagement hors délai - toutes catégories A 11 + féminines à 8	23,00 €	
Non organisation du plateau U11 par le club désigné	5,00€	
Changement de date ou horaire après délai (7 jours non respectés)	14,00€	
FRAIS DE DOSSIER DISICPLINE - STATUTS ET REGLEMENTS :		
(Voir tarif REGLEMENTS GENERAUX LIGUE NOUVELLE AQUITAINE et FFF ANNEXE	2)	
Fraude sur identité	113,00€	
Participation d'un joueur non licencié	72,00€	
Frais de dossier (toutes commissions)	36,00€	
Absences à convocation du district non excusée par personne (frais de dossier)		
Discipline, instructeur, statuts et règlements, appel, formations…		
(par personnes non excusée, non présente)	16,00€	
Rapport circonstancié ABSENT par club	16,00€	
Licences manquantes Foot à 11 + Foot Animation	9,00€	
Absence de réponse ou non excusé ou non présence du club à "la fête des débutants" par équipe	16,00€	
Non retour d'une licence réclamée par le District	58,00€	

<u>Désignation</u>	Tarifs
<u>DIVERS :</u>	
ABSENCE ASSEMBLEE GENERALE	
(niveau du montant de son engagement le plus important)	
Courrier insuffisamment affranchi	8,00€
Feuille de match hors délai	21,00 €
Feuille de match non informatisée ou incomplète	19,00 €
Non réception après demande	38,00€
Résultat non saisi sur Footclubs	7,00€
Non transmission FMI dans les délais	21,00€
FMI - non transmission du rapport	3,00 €
Absence tablette	50,00€
Absence nom de l' arbitre	17,00 €
Non respect du minimum de licence Impraticabilité des terrains - Absence d'avis du club recevant au club adverse en cas	30,00€
d'arrêté	30,00€
Ecusson arbitre	Gratuit
Présence sur la feuille de match d'un licencié en état de suspension assurant une fonction officielle	32,00 €
COUPES:	
Finales coupes seniors	
Frais pour absence de droit d'entrée (club recevant, <i>sur accord des clubs</i>)	50,00€
Frais d'arbitrage intégralement remboursés (club recevant)	à déterminer
DROITS ET FRAIS :	
Réserve - Réclamation avant match (frais de dossier)	32,00 €
Réclamation après match (frais de dossier)	32,00 €
Demande d'évocation (frais de dossier)	32,00€
Appel Ligue	100,00€
Appel District	100,00€
Appel disciplinaire District (frais dossier)	100,00€
FRAIS DOSSIER / AMENDES :	
Instruction d'un dossier	32,00 €
Défaut de licence dirigeant	52,00€
DISCIPLINE:	
1er avertissement	13,00 €
2ème avertissement	16,00€
3ème avertissement	28,00€
Expulsion	37,00 €
Expulsion au dessus de 2 matchs	41,00 €

<u>Désignation</u>	Tarifs
OBLIGATION EN MATIERE D'ARBITRAGE :	
SANCTION FINANCIERE CLUB DE D2 et au-dessous sauf la D5 : 1ère année d'infraction La sanction est doublée, triplée etc si le club se trouve en 2ème, 3ème année etc d'infraction	52,00€
OBLIGATION EN MATIERE D'ENCADREMENT D'EQUIPE:	
Pour un club de D1	
1ère année	50,00€
La sanction est doublée, triplée etc si le club se trouve en 2ème, 3ème année etc d'infraction	
Pour un club de D2	
Par match disputé en infraction	10,00€
<u>COTISATIONS :</u>	
Cotisation licence district élu et coopté non licencié dans un club	27,00€
Cotisation licence district ayant-droit	26,00€
Cotisation arbitre district et arbitre indépendant (obligations clubs)	29,00€
Cotisation arbitre honoraire	26,00€

AGGRAVATION DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Application au 1er juillet 2022

Acte de Brutalité / Coup

13.2 - Occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical

Auteur Victime			Joueur	Entraineur / Educateur / Personne médical
Officiel	rencontre		radiation	radiation
hors rene		encontre	radiation	radiation
Joueur / entraineur / Educateur / Dirigeant / Public	rencontre	action de jeu	5 matchs de suspension	9 mois de suspension
		hors action de jeu	8 matchs de suspension	
hors renconf		encontre	12 matchs de suspension	18 mois de suspension

13.3 - occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical entrainant une I.T.T. inférieure ou égale à 8 jours

entralitatit une 1.1.1. interieure ou egale a o jours				
Auteur Victime		Auteur	Joueur	Entraineur / Educateur / Personne médical
Officiel	rencontre		radiation	radiation
	hors rencontre		radiation	radiation
Joueur / entraineur / Educateur / Dirigeant / Public	rencontre	action de jeu	9 matchs de suspension	2 ans de suspension
		hors action de jeu	1 an de suspension	
	hors rencontre		2 ans de suspension	4 ans de suspension

13.4 - occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entrainant une I.T.T. supérieure à 8 jours

Auteur Victime			Joueur	Entraineur / Educateur / Personne médical
Officiel	rencontre		radiation	radiation
Officier	hors re	encontre	radiation	radiation
Joueur / entraineur / Educateur / Dirigeant / Public	rencontre	action de jeu	15 matchs de suspension	5 ans de suspension
		hors action de jeu	3 ans de suspension	
g ., ,	hors rencontre		5 ans de suspension	7 ans de suspension

L'ensemble des suspensions s'entend de toutes fonctions officielles

Application des amendes prévues par les tarifs du District pouvant atteindre un montant de 10 000 euros dans le cas de brutalités ou coups occasionnant une blessure dument constatée par certificat médical entraînant une ITT (au sens de la Sécurité Sociale) supérieur à 8 jours (article 13.4).

Les sommes collectées serviront à soutenir les victimes.

Le District se portera systématiquement partie civile lorsque les victimes déposeront plainte.